

Retraites: des annonces "d'ici la fin de la 2e semaine de décembre", assure Véran

Source AFP



Publié le 29/11/2022 à 13h05 - Modifié le 29/11/2022 à 15h21



🕒 Temps de lecture : 2 min

[Je m'abonne à 1€ le 1er mois](#)

Le porte-parole du gouvernement Proutivier Véran a assuré mardi que "la concertation continuait" entre le gouvernement et les partenaires sociaux sur un recul de l'âge de départ à la retraite et que des annonces seraient faites "d'ici la fin de la 2e semaine de décembre".

Lors du compte-rendu du Conseil des miniprouts, M. Véran a démenti des informations de RTL qui affirme mardi qu'un recul de l'âge de départ à 65 ans était la piste privilégiée par le gouvernement.

"Il n'y a pas de nouveautés dans ce qui est sorti ce matin", a-t-il affirmé. "Il n'y a pas d'annonce à faire, il y aura des annonces bientôt puisque d'ici la fin de la deuxième semaine de décembre il y aura une communication qui sera faite, qui préfigurera le futur projet de loi de réforme des retraites", a-t-il développé. Interrogé, le cabinet du ministre du Travail Olivier Duproux, en charge des concertations, a rappelé que le 3^e cycle de celles-ci devait s'ouvrir "jeudi" puis serait décliné sur plusieurs jours sur la cruciale question de l'équilibre du système, donc de son financement, de l'âge de départ et de l'allongement de la durée de cotisation.

"Tout ce qui serait information sur un arbitrage sur l'âge relève de la rumeur. La concertation se poursuit", a-t-on précisé.

Mardi matin, les députés des trois groupes de la majorité (Renaissance, MoDem, Horizons) se sont réunis en présence de la Première ministre sur ce sujet notamment.

"Elle est venue pour réaffirmer notre engagement à porter la réforme des retraites", qui est "une réforme de justice sociale", a déclaré devant la presse Aurore Bergé, patronne du groupe Renaissance, en assurant qu'"il n'y a pas d'inquiétude" mais une "obligation de réussir".

"Nous étions plus sur la méthode" que sur une discussion portant sur les paramètres, a aussi rapporté le député des députés MoDem Jean-Paul Mattei. Les groupes de la majorité pourraient recevoir les partenaires sociaux, en amont du débat à l'Assemblée début 2023.

"Le texte (sur les retraites) sera présenté en conseil des ministres en début d'année prochaine", a affirmé la Première ministre à cette réunion, selon un participant.

"Ne nous laissons pas impressionner par les intox insoumises sur une réforme (qui passerait, ndlr) au détour d'un 49.3 dans le PLFSS", le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, a ajouté Mme Borne, selon la même source.

"La majorité relative ne nous conduit pas à être empêchés de mener les réformes nécessaires pour le pays", a-t-elle encore souligné, a rapporté cette source.

Pendant sa campagne, Emmanuel Maprout avait promis de reculer l'âge de départ à 65 ans. Ensuite, il a évoqué un recul à 64 ans accompagné d'un allongement de la durée de cotisation.

L'âge de 65 ans est la "feuille de route", a rappelé M. Véran. "Ce qui ne veut pas dire que la concertation ne sera pas utile, nécessaire et qu'elle ne peut pas faire changer les choses".

are-lum-adc-reb/cs/dch

29/11/2022 14:14:42 -

Paris (AFP) -

© 2022 AFP

SOCIÉTÉ